



Déclaration liminaire de la Formation spécialisée du CSAL ENFiP Réunion du 24 mars 2026

Madame la Présidente,

Le second tour des élections municipales vient d'avoir lieu.

Notre démocratie est mise à mal via la propagande réactionnaire des milliardaires Bolloré, Sternin et compagnie qui roulent pour l'extrême droite. Les élections municipales n'y ont pas échappé et partout on sème des mensonges tendant à faire croire qu'il serait plus dangereux pour la société d'être humaniste que fasciste.

Partout et tout le temps, la CGT mènera bataille contre le racisme, la xénophobie, l'intolérance, l'homophobie et les discriminations envers les femmes. Nos valeurs sont leurs horreurs.

Nous allons traiter un point particulièrement important, celui relatif aux suicides et tentatives de suicide.

En 2007, la CGT avait dénoncé une fusion à marche forcée dont le seul but était de réduire les effectifs.

En 2019, avec le NRP, la CGT publiait sur le syndrome France télécom qui attendait la DGFIP. En décembre 2019, cette même France Télécom devenue Orange était condamnée pour avoir mené une politique de réduction des effectifs « jusqu'au boutiste », la justice avait reconnu « un harcèlement moral institutionnel ».

En 2025, après une vague de suicides, la DGFIP veut mettre des pansements sur ce qui n'est qu'un symptôme d'une administration qui traite mal ses agents.

L'ENFiP a été sévèrement touchée ces dernières années. Nous avons évidemment une pensée pour nos collègues qui étaient encore stagiaires, mais également à ceux, qui récemment arrivés dans leur service, se sont retrouvés confrontés à une administration de plus en plus violente, de moins en moins bienveillante, et qui, face à un management parfois insupportablement inhumain, n'ont eu d'autres recours que celui d'en finir.

« L'avantage », si l'on peut ironiser ainsi, c'est que toutes les catégories sont concernées. Quand un cadre supérieur veut se plaindre de harcèlement, on lui fait encore comprendre que c'est à lui de partir, et ce malgré les preuves, malgré la multiplicité des témoignages. Alors, forcément, quand on ne devine aucune issue, la seule envisageable est pour beaucoup celle de mettre fin à ses jours. Dans le plan d'actions DGFIP 2025- 2027, le mot **management** n'est cité que 3 fois sur 29 pages et une seule fois pour parler d'un management bienveillant. Il est clair, que l'administration ne se remettra jamais en question, à moins d'y être contrainte.

Comment croire à la bonne volonté de notre Direction Générale quand cette dernière conclut à l'irresponsabilité d'elle-même au sujet d'agents venus se donner la mort sur leur lieu de travail ?

Au niveau de l'ENFiP, on peut agir. Former des agents qui n'ont pas a minima les armes pour remplir leurs missions, c'est les placer de fait dans une position difficile. Notre formation est menée au pas de charge. Ces deux dernières semaines, les inspecteurs et inspectrices stagiaires en contrôle fiscal ont vu leurs cours rabetés, voire supprimés (BNC) afin qu'ils puissent assister à une semaine de conférences. La plupart en profitaient pour réviser leurs cours en vue des UC qui se sont déroulées hier.

En termes de timing, cette semaine, si tant est qu'elle soit utile, était très mal placée dans le calendrier. Le dernier jour, les stagiaires devaient évaluer cette semaine des entreprises. La CGT souhaite que les résultats des évaluations à chaud soient communiquées aux représentants des personnels de l'ENFiP.

Il faut être lucide, nos scolarités sont mal conçues, elles sont anti-andragogiques. Il faut que l'on se pose, qu'on la repense. Depuis des années, vous nous rapportez que les directions se plaignent du niveau de leurs nouvelles recrues. Le niveau de compétence des agents est même censé être un indicateur du COM 23-27 (chantier 11-2 du COM NDICATEUR : GPEEC - Enquête auprès des recruteurs sur les compétences des agents recrutés). Pour seule réponse, vous nous parlez de dé-densification, quand il faudrait parler de rallongement de la scolarité. Vous cherchez toujours à faire disparaître les symptômes, alors qu'il faut s'attaquer à leur cause.

Six heures d'enseignement théorique et intense par jour, c'est juste contre-productif.

Sans parler du travail en autonomie qui a été mal calibré depuis le début et dont la durée réelle est sans commune mesure avec celle prévue.

Beaucoup de nos stagiaires se retrouvent en souffrance psychologique. Si vous ajoutez à ça, la charge mentale pour les parents, notamment les mamans, et les temps de transport, vous obtenez des dizaines de personnes qui pleurent, qui sont épuisées, fragilisées.

Faire sa scolarité à l'ENFiP devrait être une parenthèse presque enchantée pour tout le monde, mais de plus en plus la vivent comme une souffrance.

La CGT s'inquiète également du point d'action 22 du plan d'action qui va faire reposer sur l'enseignant référent la charge du suivi des fragilités des stagiaires dans les 6 premiers mois de leurs affectations. C'est une lourde responsabilité que vous allez confier à des personnes qui seront en réalité compléments démunies, incapables de pouvoir agir concrètement ou voire même laissées dans l'ignorance de la réalité des situations hors éventuel problème de validation de FPP.

Les conclusions de l'enquête de la Formation Spécialisée menée en avril 2025 à Toulouse, avaient pointé le manque de visibilité, et de confidentialité pour nos assistantes de prévention. Il semblerait que les choses n'aient pas beaucoup changé depuis. Nous avons demandé que ce point soit à l'ordre du jour pour évoquer également leur lettre de mission qui sont attendues depuis des mois.

Le point d'action 25 du plan d'action prévention suicide vise précisément l'augmentation des ETP consacré à cette fonction. Il ne sera plus possible d'attendre.

Pourtant, l'attente ! C'est le mot qui qualifie le mieux notre instance. Nous, représentants du personnel, travaillons à l'amélioration des conditions de travail de nos collègues. Lors de réunion, nous prenons des décisions, mais jamais ces dernières ne voient le jour. À chaque fois, il semble urgent d'attendre.

Concernant le groupe de travail de juillet 2025 portant sur l'aménagement des salles de formation, nous avons évoqué un sondage à diffuser à l'ensemble des formateurs et formatrices de l'ENFiP. Ce projet de sondage, confectionné par nos soins, vous a été adressé par courriel le 31 octobre 2025. Le secrétaire de la Formation Spécialisée vous a relancé début janvier 2026. Nous sommes le 24 mars 2026 soit près de 9 mois depuis notre GT et nous n'avons toujours pas de retour. Pour une simple consultation, la chaîne de décision semble bien complexe.

Que dire du tableau de suivi des actions, il y a plus de 6 mois qu'on l'a acté en instance. On prend acte que vous avez élaboré une ébauche. Toutefois, cette dernière ne répond pas à notre demande, puisque la chaîne des responsabilités n'y apparaît pas.

Il y a un réel souci que personne ici ne peut nier : on procrastine. Pourtant, la direction de l'ENFiP a vu ces dernières années le nombre de ses cadres supérieurs en forte augmentation.

En questions diverses, nous reviendrons sur les contrats de nettoyage avec Onet. A Clermont, on peut parler d'insalubrité des locaux.